

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE DANS LE CADRE  
DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE - PNUD / **RAF 95 / 009**

**BILAN DE LA CELLULE NATIONALE DU SENEGAL**  
**AVRIL 1998 - SEPTEMBRE 1999**

**DRAFT**

**INTRODUCTION**

Le projet dénommé « Renforcement de la collaboration ONG/Gouvernement/PNUD » qui a officiellement commencé en 1990 ,a été évalué en juillet 1994. Compte tenu des importants progrès accomplis dans le cadre de la collaboration ONG/GVT/PNUD, il est apparu impératif que l'expérience du terrain et les acquis engendrés par ce projet soient consolidés à travers un nouveau programme pour la région africaine.

Ce nouveau programme vise à renforcer les sociétés civiles en AFRIQUE sub - saharienne, en contribuant à l'émergence, à l'élaboration et à la production par les groupes de base, de vision, de politiques et de stratégies de développement et d'approches participatives au développement ; en contribuant à la mise en place d'un environnement institutionnel et législatif, au niveau national, favorisant un dialogue permanent et durable entre sociétés civiles et décideurs nationaux.

Dans le document de projet il est expressément souligné que ce programme doit concentrer l'essentiel de ses efforts à construire et à renforcer « l'espace de pouvoir » des populations à la base, c'est -à - dire le renforcement de leur capacité d'analyse et de leur pouvoir de négociation (donc de dialogue avec les décideurs) ; le renforcement des sociétés civiles se fera à travers 3 grandes composantes :

- un observatoire des tendances qui produira des analyses sur les grandes tendances économiques ,sociales et politiques, sur l'évolution et les dynamiques du mouvement associatif au sein des sociétés civiles et sur les approches et méthodes du développement participatif ;
- des échanges entre organisations à la base, visant à renforcer les capacités de concertation et de négociation des organisations de base afin de favoriser un nouveau partenariat entre les divers acteurs aux niveaux micro et macro ;
- une sensibilisation/formation des décideurs qui doit permettre de mieux comprendre et analyser la pauvreté, de développer des interventions

participatives pour lutter contre la pauvreté et de favoriser l'élaboration de politiques et de cadres législatifs appropriés.

Ce programme a été mis en œuvre dans 15 pays regroupés dans 3 sous régions dont l'Afrique de l'Ouest avec le Sénégal , le Mali ,la Guinée le Nigeria et le Burkina , pays pilotes.

Du point de vue organisationnel, ce programme est géré au niveau régional par une coordination régionale et le CODESRIA (pour la composante Observatoire) au niveau sous régional (Afrique de l'Ouest) par la FRAO et ENDA (pour les composantes échanges à la base et sensibilisation et formations des décideurs).

Les cellules nationales constituent le point d'encrage du programme au niveau de chaque pays et prennent en charge la gestion de toutes les composantes.

## CONTEXTE

Lancé au Sénégal de puis avril 1998, le Programme de Renforcement de la société civile pour la réduction de la pauvreté (RAF 95/009) a effectivement démarré ses activités le 17 septembre 1998 avec l'installation de la cellule nationale

Ce programme est marqué par deux faits majeurs :

- Un contexte économique fortement marqué par la crise avec la mise en œuvre de plusieurs programmes ou politiques économiques de développement sans effet réel sur les conditions de vie des populations et surtout sur celles vivant en milieu rural et dans les quartiers péri-urbains. A côté de ces politiques macro-économiques, on assiste à l'émergence d'une multitude d'initiatives tentées par les populations de manière autonome ou au sein d'organisations de base, pour lutter contre la pauvreté et développer des stratégies locales de survie et de sortie de crise.
- Un processus de démocratisation et de recomposition de l'architecture institutionnelle de l'Etat avec le transfert de certaines compétences jusqu'alors assumées par l'Etat central et ses démembrements, aux échelons locaux et une tentative d'implication des populations en général et de la société civile en particulier.

C'est dans ce contexte que le CONGAD, en tant que consortium regroupant 120 Organisations Non Gouvernementales intervenant au Sénégal et fortement impliqué dans la lutte contre la pauvreté à travers l'action de ses ONG et de son réseau Développement urbain et lutte contre la Pauvreté s'est proposé pour abriter le siège de la cellule nationale du programme RAF 95-009 ; en effet, de

par sa structuration, son expérience et sa mission, il dispose d'un tissu relationnel et d'un capital d'expériences qui font de lui le pilier du mouvement ONG au Sénégal.

## **I/ PRESENTATION DE LA CELLULE NATIONALE**

### **A/ LES ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE IMPLIQUES DANS LE PROGRAMME**

#### **Les syndicats :**

- Union Nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal (UNSAS)
- Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal (CNTS)

#### **Les ONG :**

- le CONGAD, consortium qui regroupe 120 ONG intervenant au Sénégal
- ENDA

#### **Les organisations de femmes :**

- Fédérations des Associations Féminines du Sénégal (FAFS)

#### **Les organisations de jeunes :**

- Conseil National de la Jeunesse du Sénégal (CNJS)
- Organisations des Jeunesses Panafricanistes (OJP)

#### **Les Organisations de Producteurs :**

- Conseil National de Concertation des Ruraux (CNCR)

## **b.1/ Information des acteurs**

Les premières réunions tenues ont permis à la coordination régionale du programme, d'informer les différents acteurs sur les enjeux et objectifs du programme. Ces rencontres ont permis de noter :

- a) la forte corrélation existant entre le programme RAF 95-009 et d'autres programmes de renforcement existants mais aussi les activités développées par les organisations présentes. L'accent a été aussi mis sur le programme sous-régional de renforcement des capacités des organisations de base piloté par ENDA TIERS MONDE, les études et analyses sur les tendances et dynamiques sociales initiées par le CREA en collaboration avec le CRDI.
- b) L'intérêt des organisations à s'approprier du programme et à s'impliquer dans sa mise en œuvre du fait des espaces de synergie possible entre les activités du programme et celles menées par les organisations comme la FRAO, le CONGAD, le CNCR et la FAFS.
- c) La nécessité d'une mise en place d'une cellule nationale suffisamment représentative pour assurer un meilleur transfert de responsabilité dans un contexte de décentralisation

## **b.2/ Elaboration du programme d'activité de la cellule**

Après sa mise en place, la cellule a installé trois (3) composantes du programme et en a confié la coordination à une organisation membre :

- Observatoire des tendances : CONGAD
- Echanges à la base : FAFS
- Formation des décideurs : ENDA TIERS MONDE

Chaque composante a tenu une série de rencontres pour faire :

- des échanges de vue sur les enjeux et objectifs de la composante
- des discussions sur les activités à mener pour atteindre les objectifs
- l'élaboration d'un plan d'activité et d'un budget prévisionnel pour sa mise en œuvre

#### **b.4/ Représentations**

**Saly Portudal : 19 - 23 octobre 1998**

Six (6) membres de la cellule nationale ont participé à l'atelier sous-régional de mise en place du réseau Afrique de l'Ouest du programme RAF 95-0009.

Cette rencontre a permis aux différentes parties prenantes du programme (le PNUD et ses démembrés, les cellules nationales qui composent la sous-région, le secrétariat sous régional, la coordination régionale et le CODESRIA) de faire le point sur l'état de la mise en place des cellules nationales, les relations entre les différentes structures de gestion du programme, d'identifier les contraintes inhérentes au programme et de proposer des solutions sous forme de recommandations aux différentes parties.

**Novotel Dakar : 14 et 15 avril 1999**

Organisée par le CODESRIA, responsable de la composante observatoire des tendances au niveau régional, 15 pays ont pris part à cette réunion.

**Bamako (Mali) : 14 - 25 juin 1999**

La FRAO qui assure le secrétariat sous-régional a invité la cellule nationale à participer à un séminaire sous-régional sur les méthodes participatives qu'elle organise de façon périodique. La troisième édition a porté sur les « Métiers de la facilitation pour le développement ». La cellule nationale y a été représentée par Monsieur Fassory DIAWARA.

Le rapport de mission est disponible.

#### **b.5/ Restitution de l'étude sur la pauvreté**

La mise en place de la cellule d'analyse par le CODESRIA avant celle de la cellule nationale a créé des dysfonctionnements certains entre le CODESRIA et la cellule nationale.

L'étude sur la pauvreté malgré plusieurs tentatives n'a pas jusqu'à présent été restituée aux membres de la cellule nationale.

## II/ LES ACQUIS

La mobilisation des acteurs de la société civile autour de ce programme qui a fonctionné pendant plus d'un (1) an sur les fonds propres dégagés par le secrétariat de la cellule (le CONGAD) témoigne de l'intérêt voir de l'adhésion et de l'appropriation du programme par les membres.

## III/ LES CONTRAINTES

a) niveau global

- Le montage institutionnel du programme qui met en jeu plusieurs institutions et à différents niveaux pose un problème d'harmonisation et de cohérence dans sa gestion.

b) niveau national

- Le décalage entre la cellule nationale et la cellule d'analyse ;
- Les relations presque inexistantes entre la cellule nationale et le secrétariat sous régional ;
- la mise à disposition tardive des fonds ;
- La non implication dans la Cellule Nationale d'une partie de la société civile dont l'action peut être bénéfique pour le programme.

## PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

(voir document ci-joint).